

## PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE

Fruit d'une réflexion portée par les castanéiculteurs ardéchois, le parc naturel régional des Monts d'Ardèche a été créé par décision ministérielle en 2001. Il regroupe aujourd'hui 147 communes de l'Ardèche et de la Haute-Loire. En 2013, lors de la révision décennale de la charte de parc et du nouvel agrément ministériel, le périmètre a été étendu au secteur du Mézenc, tout à la fois plus haut sommet des deux départements.

Le PNR intervient dans une dizaine de domaines différents : agriculture, aménagement du territoire, préservation de la biodiversité, culture et patrimoine, énergie et climat, éducation et sensibilisation, forêt-bois, jardins, pierre sèche, tourisme, randonnées et activités de pleine nature, sans négliger la gestion du programme européen Leader Ardèche 3 en déclinaison du Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural.

La commune est représentée au sein du comité syndical du PNR par Philippe Gontier, délégué titulaire, et Justine Darlix, déléguée suppléante.

Contact : tél. 04.75.36.38.60, mail. [accueil@parc-monts-ardeche.fr](mailto:accueil@parc-monts-ardeche.fr), site internet : [www.parc-monts-ardeche.fr](http://www.parc-monts-ardeche.fr)